



PÔLE EDUCATION JEUNESSE ET SPORTS
DIRECTION EDUCATION ET JEUNESSE
SERVICE DES MISSIONS ET DES RESSOURCES DES ETABLISSEMENTS
BUREAU RESSOURCES ET MISSIONS DES COLLEGES
Cellule Restauration scolaire
Affaire suivie par : Nathalie MARQUER
Mèl : nathalie.marquer@cg60.fr
Poste : 03.44.06.62.77

A l'attention de Mme DIENGA, Présidente FCPE
et de Mme RIDOUX, Présidente PEEP
9 avenue de la Commune de Paris
60 340 SAINT LEU D'ESSERENT

Copies à : M. BLANCHARD, Conseiller général
Collège Jules Vallès

Beauvais, le 26 OCT. 2010

Objet : Restauration scolaire SAINT LEU D'ESSERENT

Mesdames,

Vous avez tenu à nous faire part, dans votre courrier en date du 19 octobre dernier, de votre avis sur la qualité de la restauration scolaire du collège Jules Vallès. Nous vous remercions de votre investissement personnel dans l'amélioration continue des services de restauration satellites. Nous tenons à vous réaffirmer notre souhait commun de répondre au mieux aux attentes des demi-pensionnaires et vous informons de nos actions dans ce sens.

Ainsi, sur l'année scolaire 2009-2010, les quatre enquêtes de satisfaction, menées auprès des 13 restaurants satellites, ont montré une amélioration constante de la prestation. Nous avons également constaté que l'investissement de chaque maillon est essentiel pour atteindre les objectifs d'évolution de la qualité du service rendu. Ainsi, chaque jour les équipes de restauration mettent toute leur compétence et leur motivation, à la prise en charge des denrées et dans la mise en œuvre et le service des repas.

Dans le cadre de ses missions, la direction de l'éducation et de la jeunesse (DEJ) contrôle avec vigilance la prestation grâce à des points réguliers avec le prestataire. C'est pourquoi, le 08 octobre dernier, la société Dupont Restauration, titulaire du marché a été rappelée à l'ordre, par une nouvelle rencontre avec M Patte, directeur d'exploitation de l'unité de production culinaire de Libercourt. Une extrême vigilance quant à la qualité de la prestation lui a été demandée, notamment le soin apporté aux préparations culinaires.

Je tiens donc à vous renouveler ma volonté de poursuivre le suivi intensif de la qualité de la prestation et de mettre en œuvre les actions nécessaires pour que le service proposé connaisse une évolution positive afin de satisfaire les usagers tout en respectant les multiples contraintes d'un service de restauration collective notamment en matière d'équilibre nutritionnel, de qualité culinaire et d'éducation aux goûts. Je vous prie d'agréer, Mesdames, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation,
le Directeur général adjoint des services
Responsable du Pôle éducation, jeunesse et sports
Directeur de l'éducation et de la jeunesse

Bernard LONGVERT